



Territoire : Communauté d'Agglomération du Grand Poitiers  
 Population : 187 738 habitants (RP 2014, population municipale au 1er janvier 2017)  
 Département : Vienne  
 Année de référence : 2009

Cette fiche territoriale présente des données de synthèse sur la consommation énergétique et les émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) pour le secteur du Transport. L'AREC est en capacité de fournir, pour les autres secteurs (résidentiel, industriel, agricole...) des fiches territoriales de synthèse ainsi que des analyses de données détaillées.

## Comparaison aux échelons territoriaux

### Secteur transport

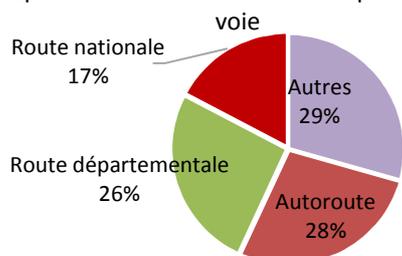


Le secteur transport routier du territoire (comprenant les déplacements de personnes et le transport de marchandises) consomme 2 881 GWh et émet 752 320 t éq CO<sub>2</sub>.

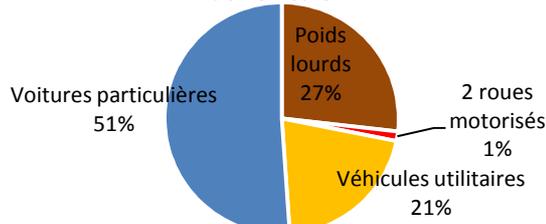
		CA Grand Poitiers	Vienne	Poitou-Charentes
Consommation énergétique GWh	essence 	544	1 044	4 396
	gazole	2 328	4 058	16 847
	GPL	9	14	62
	Totales	2 881	5 117	21 305
Part de la consommation du territoire		/	56%	14%
Emissions de GES t éq CO <sub>2</sub> 		752 320	1 357 276	5 649 659
Part des émissions du territoire		/	55%	13%

26% des émissions de GES sont générées sur les routes départementales. Concernant la répartition des émissions de GES par type de véhicules, 27 % des émissions sont générées par les Voitures particulières. Les poids lourds représentent 27 % des émissions du trafic routier.

Répartition des émissions de GES par type de voie



Répartition des émissions de GES par type de véhicule



Les 'autres' voies sont les voies hors autoroutes, routes nationales et départementales.

### Déplacements domicile-travail

Les déplacements domicile-travail des actifs résidant sur le territoire entraînent une consommation énergétique de 219 GWh d'énergie, soit 38 % de la consommation énergétique des déplacements domicile-travail des actifs résidant sur le département et 10 % de la région. Ces déplacements émettent 57 242 t eqCO<sub>2</sub>, soit 10 % des émissions régionales du secteur.

		CA Grand Poitiers	Vienne	Poitou-Charentes
Consommation énergétique (GWh) 		219	572	2 192
Part de la consommation en région		10%	26%	100%
Emissions GES (t éq CO <sub>2</sub> ) 		57 242	150 075	580 088
Part des émissions en région		10%	26%	100%



## Nombre total d'actifs travaillant et/ou résidant sur le territoire

Le territoire compte 78 760 actifs dont 11 594 travaillent à l'extérieur du territoire. 28 872 actifs travaillant sur le territoire viennent de l'extérieur du territoire, soit 30 %. 85 % des actifs résidant sur le territoire travaillent sur le territoire.

		% des travailleurs	% des résidents
Actifs INTRA territoire	67 166	70%	85%
Actifs sortant	11 594		15%
Actifs entrant	28 872	30%	
Total actifs travaillant :	96 038		
Total actifs résidant :	78 760		

## Répartition modale en nombre d'actifs

Le tableau ci-dessous présente la répartition modale aux divers échelons territoriaux :

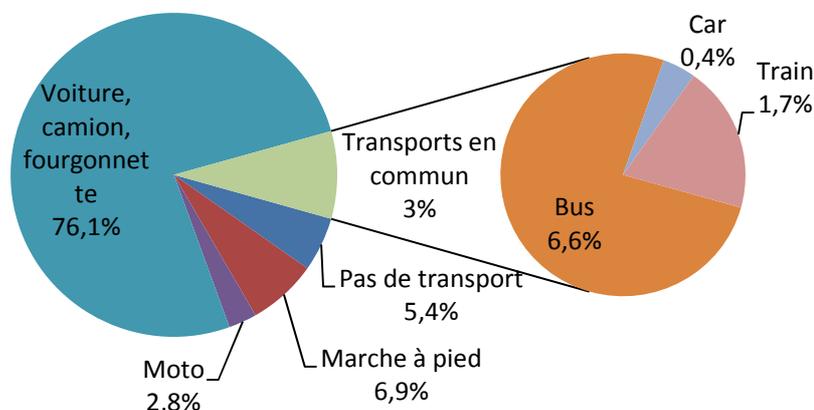
Parts modales	CA Grand Poitiers		Vienne	Poitou-Charentes
	Nombre d'actifs en activité	Part modale	Part modale	Part modale
Pas de transport	4 258	5%	6,6%	7%
Marche à pied	5 428	7%	5,9%	6%
Vélo	0	0%	0,0%	2%
Moto	2 219	3%	2,7%	2%
Voiture, camion, fourgonnette	59 970	76%	79,4%	80%
Bus	5 234	7%	3,2%	2%
Car	303	0%	0,4%	0%
Train	1 348	2%	1,2%	1%
<b>TOTAL Actifs résidents :</b>	<b>78 760</b>	<b>100%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100%</b>
Actifs résidents motorisés :	69 074	88%	86,9%	85%

Le mode de transport le plus utilisé à l'échelon du territoire est le véhicule particulier (Voiture, camion, fourgonnette), avec 59 970 actifs utilisant ce mode de transport soit 76% des actifs.

5% des actifs résidant n'utilisent pas de transport, c'est-à-dire qu'ils travaillent à domicile ou exercent des professions pour lesquelles ils ne font pas de déplacements domicile-travail.

7% des actifs résidant utilisent un mode de transport doux, non consommateur d'énergie (marche à pied et vélo) et 9 % des actifs résidant empruntent les transports en communs.

### Parts modales en nombre d'actifs résidants sur le territoire



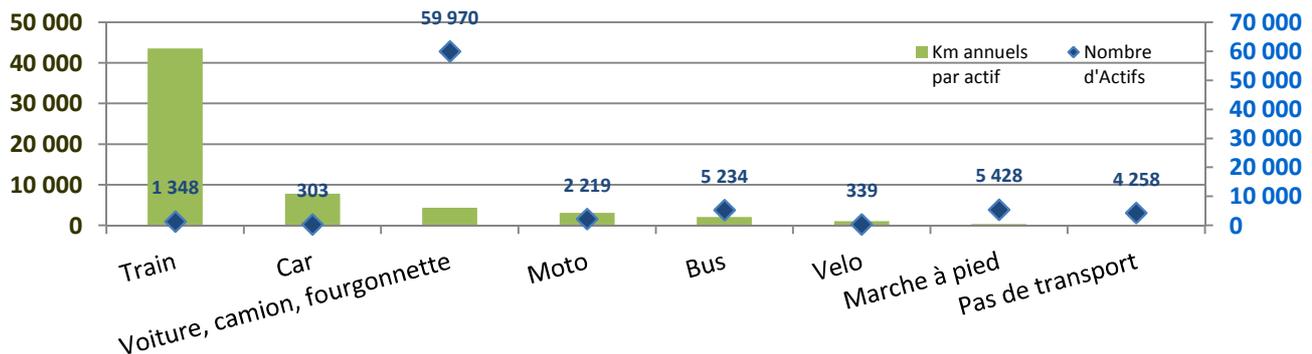
## Distance moyenne parcourue par mode de transport principal par actif

Modes de déplacement	Nombre d'Actifs	Km annuels par actif
Train	1 348	43 561
Car	303	7 757
Voiture, camion, fourgonnette	59 970	4 302
Moto	2 219	3 090
Bus	5 234	2 032
Velo	339	993
Marche à pied	5 428	308
Pas de transport	4 258	0

Un actif utilisant le mode de déplacement Train effectue 43 561 km par an pour ses déplacements domicile-travail alors qu'un actif utilisant le mode de déplacement Marche à pied effectue 308 km par an.

Les 59 970 actifs (soit 76% des actifs) utilisant leur véhicule (Voiture, camion, fourgonnette) parcourent annuellement 4 302 km.

Répartition du nombre d'actifs et de leur kilométrage annuel moyen par mode de transport



## Méthodologie



Les données concernant le secteur Transport sont issues des modélisations réalisées par ATMO Poitou-Charentes (données ICARE 2012). Les données présentées dans cette synthèse portent uniquement sur le transport routier.

L'étude déplacement domicile-travail s'appuie sur les données du Recensement de la Population (INSEE) 2009 qui collecte des informations sur les actifs, en particulier la commune de résidence et la commune de travail. L'AREC reconstitue les distances intercommunales et infracommunales et affecte un coefficient du nombre de trajets par jour ouvré en fonction du temps de travail, du mode de transport et de la durée du déplacement (le nombre d'aller-retour étant inversement corrélé au temps de déplacement).

Après reconstitution du kilométrage parcouru par actif, un facteur de consommation d'énergie est appliqué suivant le mode de transport utilisé. Pour la catégorie « voiture, camion et fourgonnette », un taux de motorisation par commune corrige la consommation moyenne du véhicule. Les consommations énergétiques sont présentées en énergie finale et en données réelles.

Les émissions sont obtenues en appliquant un facteur d'émission par mode de transport et un mix communal essence-diesel pour le mode voiture, camion et fourgonnette.

*Déplacement domicile - travail : mouvement d'un actif ayant un emploi entre le centre de sa commune de résidence et le centre de sa commune de travail ou le rayon de la commune lorsque l'actif travaille sur sa commune de résidence. Seul le mode de transport principal est considéré. Les autres motifs de déplacement ne sont pas pris en compte.*

*Actif : « Tous les individus actifs ayant un emploi âgés de 15 ans ou plus », recensés sur le territoire. C'est-à-dire, toutes les personnes déclarant exercer une profession, les apprentis, les stagiaires rémunérés, les étudiants ou retraités exerçant une activité rémunérée.*

*Une t éq CO2 (tonne équivalent dioxyde de carbone) correspond à une unité qui permet de considérer l'ensemble des GES (Gaz à Effet de Serre; CO2, CH4, N2O, HFC, PFC, SF6..).*

*Un GWh (GigaWatttheure) est l'énergie consommée pour faire fonctionner par exemple un appareil d'une puissance de 1 GW pendant 1 heure.*

*L'énergie finale est l'énergie délivrée au consommateur, c'est-à-dire sans les pertes liées à la transformation, au transport et au stockage.*

**Pour en savoir plus : [oreges@arec-na.com](mailto:oreges@arec-na.com)**

**Agence Régionale d'Evaluation environnement et Climat**

60 rue Jean Jaurès

CS 90452 – 86011 POITIERS Cedex

Tél : 05 49 30 31 57

Fax : 05 49 41 61 11

